

BEZIERS ELECTIONS MUNICIPALES 2026

Questionnaire aux candidats sur la corrida

NOM et Prénom : OCARD David

Liste : Béziers unie et populaire

1) Êtes-vous favorable à la fin des corridas en France ?

- ☒ Oui L'existence de corridas est actuellement une exception à la loi, en d'autres mots : un privilège. En bon héritier de la révolution française, je suis pour l'abolition des privilèges. Donc contre les corridas.
- ☐ Non
- ☐ NSPP (Ne se prononce pas)

2) Selon vous, la corrida contribue-t-elle à donner une bonne image de la ville de Béziers ?

- ☐ Oui La corrida est actuellement un moyen de notoriété pour la ville donc pour son maire. A mon avis, c'est une notoriété qui propage une mauvaise image de la ville.
- ☒ Non J'imagine que d'autres peuvent penser le contraire.
- ☐ NSPP Dans tous les cas, c'est une instrumentalisation d'une souffrance animale. Je pense que cela n'a pas sa place dans une république moderne.

3) Êtes-vous favorable à l'interdiction des corridas aux enfants ?

- ☒ Oui Dans la mesure où je souhaite l'interdiction pure et simple des corridas, ce serait un moindre mal, mais je précise que je ne m'en contenterai pas.
- ☐ Non
- ☐ NSPP

4) En tant que maire et éventuellement président de l'agglomération, subventionnez-vous l'école taurine de Béziers ?

- ☐ Oui Je dois préciser ici que je ne l'excluerai pas, à la condition non négociable que l'école ne forme plus à la corrida.
- ☒ Non Des activités taurines peuvent persister sans corrida : courses camarguaises, landaises.
- ☐ NSPP En l'état actuel, j'exclue effectivement toute subvention à une école taurine.

5) *Continuerez-vous à subventionner les clubs taurins ?*

- ☐ Oui A la condition non négociable que les clubs taurins ne pratiquent plus la corrida, cela pourrait s'envisager. Ils peuvent se reconverter à la course camarguaise ou la course landaise.
- ☒ Non
- ☐ NSPP En l'état actuel, la réponse est non.

6) *Vous engagez-vous à ne pas reprendre l'organisation des corridas en régie municipale (afin de ne pas transférer leur bilan négatif sur les comptes de la ville) ?*

- ☒ Oui
- ☐ Non
- ☐ NSPP

7) *Seriez-vous favorable à ce que l'organisation des spectacles culturels non taurins dans les arènes ne soit plus confiée aux organisateurs de corridas ?*

- ☒ Oui Dans la mesure où des organisateurs de corridas ne devraient plus exister, il ne peut rester que des organisateurs de spectacles culturels taurins ou non taurins qui n'organisent pas de corridas.
- ☐ Non
- ☐ NSPP En supposant une période transitoire, ma réponse est évidemment oui.

8) *Souhaitez-vous maintenir ou encourager des actions de promotion de la corrida dans les centres de loisirs et maisons de quartier ?*

- ☐ Oui
- ☒ Non Une éducation éthique ne peut pas éduquer à des actes illégaux quelque part en France, même si cela ne l'est pas ailleurs et y compris à des ailleurs en France.
- ☐ NSPP

9) *Permettez-vous la libre expression de manifestations anti-corrida pacifiques devant les arènes lors des corridas ?*

- ☒ Oui Oui, je ne souhaite la disparition de telles manifestations que parce que les corridas auront disparu.
- ☐ Non
- ☐ NSPP

10) *Assisterez-vous, en tant qu'élus, à des corridas ?*

Je n'ai jamais assisté à une corrida. En tant qu'élus je ferai en sorte qu'il n'y ait plus de corrida, et donc que la question ne se poserait même pas.
Par contre, à des fins d'ouverture démocratique, et dans l'éventualité d'être élu au conseil mais non maire, je n'exclue pas de devoir me l'infliger une fois pour la critiquer en pleine connaissance de cause.

- ☐ Oui
☐ Non
☒ NSPP

11) Aimez-vous, à titre personnel, les corridas ?

- ☐ Oui
☒ Non
☐ NSPP

12) Si les corridas ne pouvaient plus avoir lieu un jour, que proposeriez-vous à la place pendant la féria ?

Je proposerai une poursuite d'activités taurines sous formes de courses landaise ou camarguaise, ou toute autre activité incluant des bovins sans souffrance pour eux, et particulièrement sans mise à mort.

D'autres activités pourront également avoir lieu, il y avait des spectacles équestres pendant la féria sur la place du champ de Mars lorsque s'y situait encore le village Occitan, c'est une alternative possible.

Je pense surtout qu'il faut être ouvert aux propositions pour que l'infrastructure des arènes soit utilisée et non laissée à l'abandon.

Date : le 3 mars 2026

Signature :



Questionnaire proposé par le COLBAC afin de connaître et de rendre publiques les intentions des candidats concernant les corridas.

COLBAC (Comité de Liaison Biterrois pour l'Abolition de la Corrida)
2, rue Jeanne Jugan, Maison Daniel Cordier, Casier n°31, 34500 Béziers
Tel : 06.48.25.64.91 contact@colbac.info
Site internet : <https://colbac.info/>

